

Par quoi meurent les buveurs?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Par quoi meurent les buveurs ?

La plupart des alcooliques meurent de maladies auxquelles succombent aussi les buveurs modérés et les abstinents. Il y a cependant toute une série de maladies qui sont uniquement provoquées par l'alcoolisme. L'Office fédéral de statistique les signale sous le nom de « alcoolisme chronique ». Le délire alcoolique, « delirium tremens » en est une. D'après la statistique de la mortalité en 1924, publiée récemment par le Bureau fédéral, exactement 450 personnes sont mortes de ces maladies alcooliques, soit 358 hommes et 92 femmes. Pour cette année aussi, le même bureau de statistique indique 1302 cas de décès où les médecins ont constaté de l'alcoolisme comme cause concomitante, soit chez 1153 hommes et 149 femmes. Les cas avec alcoolisme se répartissent très inégalement entre plusieurs groupes de

maladies. Parmi les 900 hommes morts de « vieillesse » et parmi lesquelles 541 avaient dépassé l'âge respectable de 80 ans, un pour cent seulement était buveur. Par contre, on compte 156 alcooliques sur les 723 suicidés, soit environ 22 %. De même, dans les décès par accidents, un dixième des cas chez les hommes concerne des alcooliques. On trouve la même proportion dans les décès causés par la pneumonie. Dans ce cas, l'issue mortelle est fréquemment provoquée par une faiblesse du cœur dont l'abus de l'alcool est à l'origine. Enfin la cirrhose du foie mérite le nom de « foie alcoolique » qu'on lui donne souvent, car il est prouvé que, sur 256 cas de décès d'hommes causés par cette maladie, pas moins de 70 concernent des alcooliques.

L'« Amérique sèche » et les pharmaciens.

(Examen pharmaceutique américain.)

En Amérique desséchée, un commis-pharmacien sollicite un engagement. Le propriétaire de la pharmacie lui pose les questions suivantes :

— Que ferez-vous si un client s'approche du robinet de soda et le frappe avec l'index ?

— Je lui sers du vieux whisky-soda.

— Et s'il fait signe à deux reprises, tout en faisant claquer sa langue ?

— Je remplis alors un demi-verre de rhum de la Jamaïque.

— Si quelqu'un demande du jus de réglisse, en tenant le pouce et l'index dans la poche gauche du gilet ?

— C'est qu'il désire du cognac.

— Trois petits coups et un signe avec le pouce sur l'épaule gauche ?

— J'apporte du gin pour Monsieur et pour un ami.

— Si un client dit « Hudson » et crache à sa gauche ?

— Je sers de la vieille eau-de-vie et du vermouth.

— S'il sort de sa bouche le tabac à chiquer et le tient dans sa main gauche ?

— J'apporte un cocktail.

— Vous pourrez entrer demain matin, déclare le pharmacien. Et si un client devait demander quelque chose de spécial, vous trouverez à la cave tout ce qui pourra le satisfaire. De la *Revue Vinicole Belge*.